

NOTE AU PUBLIC

PREMIÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA DIASPORA

Les priorités de la quinzième région du Sénégal

1ère Édition
**JOURNÉE
NATIONALE
DE LA** *Diaspora*



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
PRIMATURE

BIC-GOUV

BUREAU D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT



Placer les Sénégalais de l'Extérieur au cœur des politiques publiques, stimuler les investissements, diversifier les financements pour un meilleur accompagnement, une protection sociale efficace et une assistance conséquente... C'est le sens de la Journée nationale de la Diaspora, célébrée ce mercredi 17 décembre 2025, au CICAD, sous la présidence du Chef de l'État, Bassirou Diomaye FAYE. Placée sous le thème « Diaspora sénégalaise : levier de transformation du pays », la première édition de cette journée symbolique a permis de passer en revue les forces et faiblesses, mais également les opportunités ainsi que les difficultés à la fois conjoncturelles et structurelles que rencontrent les Sénégalais établis à l'étranger. Les discours des huit (8) représentants et les panels de haut niveau ont décrypté les enjeux de la 15ème Région du Sénégal.

S.E. BASSIROU DIOMAYE FAYE,

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



« Mon ambition est de faire de la Diaspora un acteur clé du développement national »

« La Diaspora sénégalaise n'est pas une réalité marginale. Elle constitue une partie intégrante de la communauté nationale, une force vive, un pilier économique, un acteur culturel, scientifique et technique, une vitrine de notre sport. Vous êtes une extension dynamique de la Nation sénégalaise à travers le monde. Vos actions et réalisations, votre engagement et votre sacrifice pour votre pays font de vous un pilier important du développement de notre Nation. »

Les jalons d'un partenariat inclusif et durable...

« Par vos transferts financiers, vos investissements et votre expertise, vous êtes au cœur du dynamisme des secteurs clés de notre économie. Avec notre Diaspora, la vision est claire : nous

voulons bâtir un partenariat inclusif, durable et mutuellement bénéfique, en établissant un cadre de dialogue permanent et dynamique. »

Mieux intégrer les aspirations de la Diaspora dans les politiques publiques

« En choisissant le thème : « Diaspora sénégalaise : levier de transformation du pays », j'ai voulu réaffirmer solennellement la place stratégique que j'accorde à nos compatriotes établis à l'étranger. Au-delà de la reconnaissance officielle, c'est un engagement à renforcer les liens entre la Nation et sa Diaspora, à valoriser son apport dans le développement et à mieux intégrer ses aspirations dans les politiques publiques. »

Bâtir une communauté nationale sans frontières...

« Notre référentiel des politiques publiques accorde à la Diaspora une place de choix dans la construction d'un Sénégal souverain, juste, prospère et solidaire. Il nous invite à une réflexion essentielle sur la place de la Diaspora dans le développement national et la citoyenneté active, à inventer de nouveaux ponts entre les Sénégalaïs de l'Extérieur et leur administration, à bâtir une communauté nationale sans frontières, unie dans sa diversité, fidèle à ses valeurs et résolument tournée vers l'avenir. »

Un partenariat stratégique à renforcer

« Mon ambition est de faire de la Diaspora un acteur clé des politiques publiques et du développement national. J'engage le Gouvernement à renforcer le partenariat stratégique avec la vaillante Diaspora dans les domaines de la mobilisation des compétences et des talents, de la stimulation des investissements et de la diversification des financements qui lui sont destinés. J'ai conscience que sous la conduite de Monsieur le Premier ministre, cet objectif sera largement atteint. Je lance un appel aux acteurs non étatiques, aux partenaires techniques et financiers, à se joindre à nous et à conjuguer leurs efforts en vue de renforcer cet engagement. Je souhaite voir les échanges s'inscrire dans une démarche pragmatique, en répondant à la finalité de l'exercice consistant à faire des propositions pratiques quant aux défis et enjeux qui interpellent la gouvernance de notre Diaspora. Il s'agit, entre autres, de l'accès au logement, de la disponibilité de l'information sur les secteurs susceptibles de recevoir de vos investissements, de la délivrance rapide de vos documents administratifs, de la proximité des services consulaires. »

L'accès au logement, un enjeu majeur pour le Gouvernement

« L'accès au logement est devenu, pour le Gouvernement, un enjeu majeur nécessitant des réponses adaptées et durables. Il appelle la mise en place de politiques publiques fiables, de dispositifs financiers innovants, sûrs et des partenariats solides, permettant de garantir un habitat décent, sécurisé et conforme aux besoins des communautés sénégalaises établies à l'étranger. »

Modernisation de l'administration consulaire...

« S'agissant de la modernisation de l'administration consulaire, elle a pour objectif d'assurer une gestion harmonisée, sécurisée et conforme aux standards internationaux des actes d'état civil produits par les représentations diplomatiques et consulaires, mais aussi d'autres documents, qui sont tout aussi importants que le passeport et la carte consulaire. De grandes réformes intéressent ces deux documents seront, sous peu, mises en application. Trois objectifs sont visés. Il s'agit de simplifier les démarches, d'améliorer l'accueil des usagers et de garantir une plus grande fiabilité des documents délivrés. »

Renforcement de la protection et de l'assistance

« Le renforcement de la protection et de l'assistance de nos compatriotes à l'étranger demeure un chantier qui me tient particulièrement à cœur. Je pense aux victimes de meurtres et de trafic d'êtres humains pour insister sur le suivi des cas qui affectent lourdement les familles des victimes. Notre dispositif de protection consulaire et d'accompagnement devra être renforcé pour un suivi rapproché de chaque cas. »



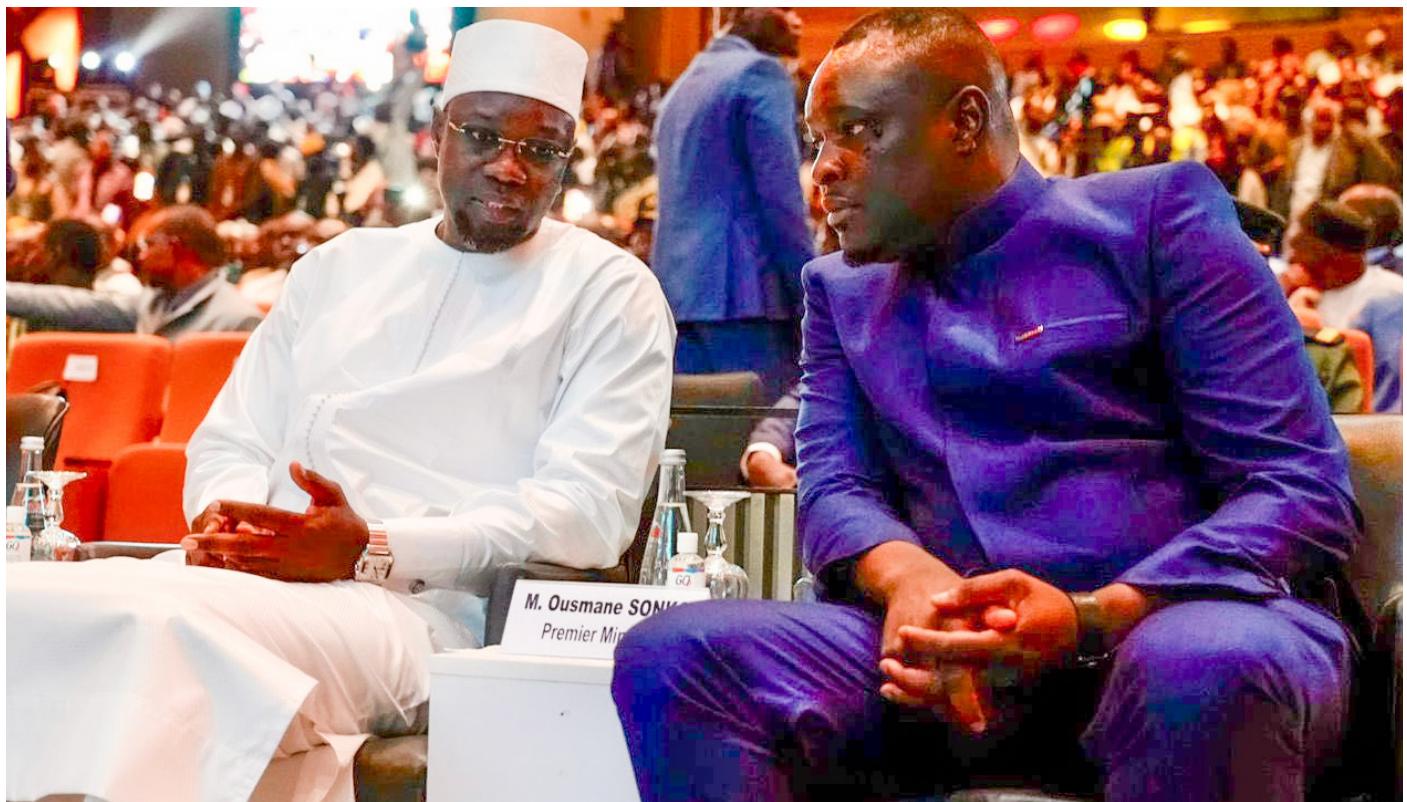
Le New Deal Technologique

« La mise en œuvre du New Deal Technologique rapprochera davantage la Diaspora de sa terre natale. Le Sénégal a besoin de devenir un véritable creuset de cerveaux et de compétences dans tous les domaines, notamment l'économie, les finances, l'administration, les sciences, la technologie. La Diaspora, riche de ses expériences internationales, pourra y jouer un rôle majeur. Le numérique abolit les distances. La Diaspora, déjà proche par le cœur, le devient davantage par son engagement concret et permanent au service du pays. Aussi, par sa participation effective à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques, par son appui aux projets économiques, éducatifs, scientifiques, technologiques, la Diaspora devient-elle un acteur stratégique du développement national. »

« Aujourd'hui, nous devons aller plus loin avec notre Diaspora, qui ne doit plus être perçue seulement comme une source de ressources financières, mais comme un véritable partenaire stratégique dans la construction de notre avenir commun. Et cela implique, de la part du Gouvernement, une meilleure écoute, une représentation plus active dans les instances nationales et un accompagnement adapté à leurs réalités spécifiques. C'est tout le sens du Programme spécial d'accompagnement et de promotion des Sénégalais de l'Extérieur qui vient d'être lancé. L'objectif général du Programme est de promouvoir une gouvernance intégrée et durable des Sénégalais de l'Extérieur avec le référentiel Sénégal 2050. »

La Diaspora, véritable partenaire stratégique...

LES OBJECTIFS MAJEURS DE LA JOURNÉE



La Journée nationale de la Diaspora vise les objectifs majeurs suivants :

1. Mettre en lumière les talents, initiatives et réussites des Sénégalais de l'extérieur ;
2. Renforcer le dialogue entre l'État, les institutions, les partenaires et la Diaspora ;
3. Favoriser l'investissement productif, l'inclusion économique et le transfert de compétences ;
4. Valoriser les contributions culturelles, citoyennes et solidaires de la Diaspora ;
5. Construire un cadre de collaboration durable entre la Diaspora et les acteurs nationaux.

LES GRANDES COMPOSANTES DE LA JOURNÉE

Composante politique et institutionnelle :

- Echanges avec les représentants de la Diaspora
- Présentation du Programme spécial d'accompagnement et de promotion des Sénégalais de l'extérieurs exemplaires
- Distinctions honorifiques pour les parcours exemplaires

Composante scientifique, économique et entrepreneuriale

- Panel 1: Regards croisés sur les mécanismes d'accompagnement des Sénégalais de l'extérieur
- Panel 2: Mobilisation de l'épargne et du capital humain de la Diaspora enjeux et défis

Composante culturelle et symbolique

- Prestations artistiques
- Performances culturelles

PLUSIEURS INSTRUMENTS POUR ACCOMPAGNER

L'institution de la Journée nationale de la Diaspora marque une étape importante dans la politique nationale dédiée aux Sénégalais de l'Extérieur. L'initiative met en valeur les dispositifs déployés par l'État, notamment :

- Le FAISE (Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur) ;
- Le FONGIP/FOGARISE (Fonds de Garantie pour l'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur) ;
- La DER/FJ-Fonds Diaspora (Délégation Générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes) ;
- L'APIX - Plateformes Locales d'Investissement (Agence de Promotion des Investissements et Grands Travaux) ;
- Les BAOS (Bureaux d'Accueil, d'Orientation et de Suivi) ;
- Le PAISD (Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement)
- L'AEPME (Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises)

Ces mécanismes traduisent la volonté de l'État de faciliter l'investissement, le retour, l'intégration et la mobilisation des compétences de la Diaspora.



HUIT DÉPARTEMENTS, UNE LISTE DE DOLÉANCES

Les représentants des huit (8) départements de la Diaspora se sont succédé au pupitre, devant le Président de la République et son Gouvernement, pour exposer des préoccupations touchant divers aspects.



MAMADOU TALIBÉ DIALLO,
REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT
ASIE-MOYEN-ORIENT

« L'école sénégalaise internationale de Djeddah est un site réel de la diplomatie sénégalaise... »

« Il y a 25 ans, la communauté sénégalaise de Djeddah s'était soudée autour de son Excellence, l'ancien Consul général, Mohamed Lamine NIASS dit Baba Lamine NIASS, pour fonder l'école sénégalaise internationale de Djeddah. A l'époque, aucun esprit ne pouvait imaginer que cette école serait aujourd'hui un véritable pôle d'excellence, un site réel de la diplomatie sénégalaise. En effet, nos anciens bacheliers, polyglottes, excellent dans tous les domaines d'études supérieures. Il en sort aujourd'hui des avocats, des mathématiciens, des docteurs en physique et en chimie, des économistes et des

chercheurs dans le domaine médical, etc. Cette école sénégalaise est fréquentée par plus de 10 nationalités africaines et asiatiques. Elle participe ainsi de manière directe à la formation des citoyens du monde. A la création de cette école, l'idée de départ était d'asseoir une chaîne d'écoles à travers le Golfe. Ce qui est une option fondamentalement stratégique pour le Sénégal, vu la nécessité d'étendre son influence à travers le monde. A cet effet, l'école sénégalaise de Djeddah a besoin d'être soutenue pour mener à bien cette option pédagogique mais aussi pour surmonter ses difficultés financières. »



MAIRAM MAMADOU DIA,
REPRÉSENTANTE DU DÉPARTEMENT
AFRIQUE CENTRALE

**« Cette journée est l'occasion
pour nous de soumettre nos
préoccupations... »**

« Cette initiative démontre toute l'importance que le Président de la République accorde aux filles et fils de notre cher pays qui vivent physiquement hors de notre territoire national mais dont les cœurs et esprits vivent au Sénégal. Regrouper les représentants de toute la Diaspora en une journée est un moment fort qui doit nous permettre de s'approprier les orientations nationales afin de définir les synergies nécessaires pour optimiser son implication dans le développement de notre pays. C'est donc l'occasion pour nous de soumettre nos préoccupations et besoins aussi bien au Sénégal que dans nos

pays d'accueil. Il s'agit de l'accès à un logement décent au Sénégal, l'accès aux financements nationaux, plus précisément le financement des femmes. Il s'agit aussi de l'accès aux universités publiques du Sénégal pour nos enfants qui obtiennent le Bac à l'étranger, de l'appui de l'État à nos associations, du rapatriement des corps, d'une réduction du coût de nos titres de séjour et de la délivrance des Visas de sortie. Nous plaidons aussi en faveur de l'organisation d'une commission mixte Gabon-Sénégal pour renforcer les liens d'amitié et de fraternité qui unissent les deux pays. »



IBRAHIMA BOMOU,
REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT EU-
ROPE DU NORD, DE L'OUEST ET
DU CENTRE

**« Le tournant d'un contrat
renouvelé entre l'Etat et ses
citoyens d'ailleurs »**

« La Diaspora, dans toute sa diversité, a toujours joué un rôle majeur dans le développement de la Nation. Par son engagement constant, elle soutient les secteurs vitaux tels que la Santé, l'Education, l'Hydraulique, l'Entrepreneuriat et l'Innovation. La Diaspora veut être écoutée, impliquée et reconnue comme un véritable partenaire. Nous avons des idées, des solutions et surtout une volonté sincère de contribuer durablement au développement de notre pays. Nous demandons à ce que l'État reconnaissse enfin

la Diaspora comme un acteur stratégique du développement national. Non pas seulement pour ses transferts financiers mais pour son expertise, sa créativité, sa contribution intellectuelle, son pouvoir économique, sa capacité à moderniser et à connecter le Sénégal au monde. Cette journée de la Diaspora doit marquer un tournant, celui d'un contrat renouvelé, entre l'Etat et ses citoyens d'ailleurs, basé sur la dignité, la protection, la participation et la confiance. »

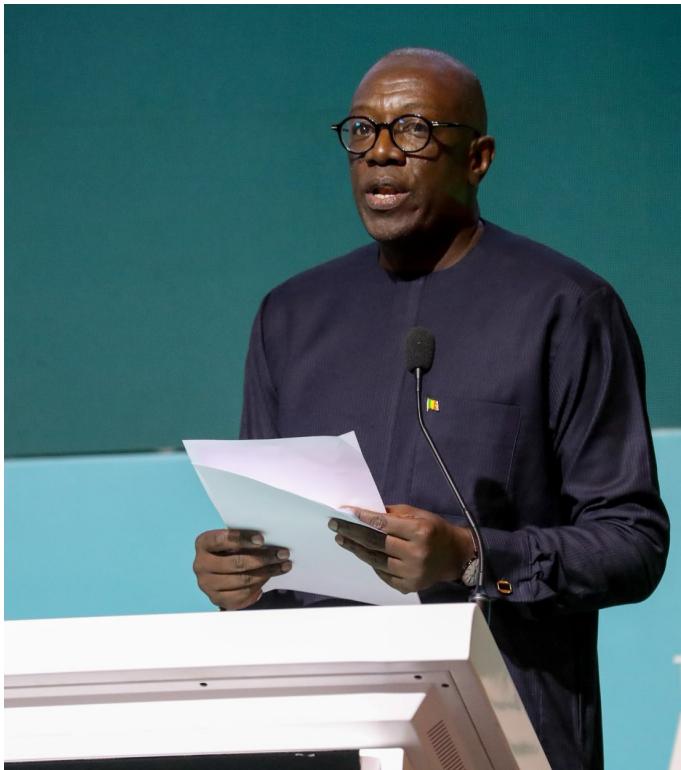


HONORINE BADJI,
ÉSENTANTE DÉPARTEMENT AFRIQUE
AUSTRALE

« Une volonté inébranlable de participer au développement du pays... »

« Cet évènement témoigne de la volonté, sans cesse renouvelée, de l'État de renforcer les liens étroits entre le Sénégal et ses citoyens vivant loin de ses frontières nationales. La communauté Sénégalaise d'Angola est animée d'une volonté inébranlable de participer au développement économique, social et culturel du Sénégal. Nous avons initié une coopérative qui réunit actuelle-

ment environ 300 membres. Cependant, comme toute Diaspora, nous rencontrons parfois des défis liés à l'intégration, à l'accès à certains services, aux démarches administratives. Nous souhaitons saisir cette occasion solliciter auprès de l'État un soutien renforcé, ainsi qu'un accompagnement dans nos initiatives économiques et sociales en direction du Sénégal. »



BABACAR DIEYE,
REPRÉSENTANT DÉPARTEMENT
AFRIQUE DU NORD

**« Le défi juridique et administratif
demeure un poids lourd à
alléger chez nos compatriotes »**

« La Diaspora sénégalaise n'est pas un simple phénomène migratoire. Elle constitue une force vive, un capital humain d'une valeur inestimable, un réseau d'Ambassadeurs qui rayonnent et défendent l'image de notre pays. Nos transferts de fonds représentent environ 10% du PIB, dépassant largement l'aide publique au développement. Mais notre contribution va au-delà des chiffres. Nous apportons des compétences, de l'expertise, des réseaux professionnels mais également des opportunités d'investissement. Le défi de l'émigration irrégulière demeure une vraie plaie ouverte. Trop de jeunes désespérés

continuent de risquer leur vie sur les routes migratoires périlleuses. Chaque embarcation qui chavire, chaque jeune qui périt dans le désert, c'est une partie de notre âme. Cette hémorragie humaine interpelle notre conscience collective et exige des réponses structurelles urgentes. Le défi de l'intégration scolaire dans nos pays d'accueil reste préoccupant. Le défi juridique et administratif demeure un poids lourd à alléger chez nos compatriotes pour éviter ce cercle vicieux de l'irrégularité qui les plonge dans des situations économiques moins supportables ».



ARAME DIENG,
REPRÉSENTANTE DÉPARTEMENT
EUROPE DU SUD

**« Le Mémorandum présenté par la
Diaspora sénégalaise d'Italie met
en lumière des préoccupations
réelles... »**

« La célébration de la Diaspora sénégalaise constitue une reconnaissance légitime du rôle fondamental qu'elle joue dans le développement économique, social et culturel de notre pays. Par notre labeur, nos sacrifices, on contribue chaque jour à la vitalité de notre Nation tout en renforçant les liens d'amitié et de coopération entre le Sénégal et les pays de l'Europe du Sud. Le Mémorandum présenté par la Diaspora sénégalaise d'Italie met en lumière des préoccupations

réelles, concrètes et profondément humaines qui appellent une écoute attentive et des réponses adaptées. Il est le reflet des difficultés quotidiennes auxquelles la Diaspora est confrontée, notamment en matière de validité des passeports, de reversement des pensions de retraite, des problématiques familiales, de l'accès à un accompagnement social au sein des représentations diplomatiques, etc. »



BABACAR DIOP,
REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT
AMÉRIQUE DU NORD ET OCÉANIE

« La Diaspora, un véritable levier de développement durable »

« L'État du Sénégal considère la Diaspora non plus comme une relation périphérique, mais comme un partenariat stratégique fondé sur la confiance, la connaissance et la co-construction. La Diaspora sénégalaise forte de millions de personnes, d'hommes et de femmes à travers le monde, contribue de manière significative à l'économie nationale, au développement social, au rayonnement culturel et à l'influence de notre pays. Au

Canada, les Sénégalais se distinguent par leur engagement citoyen, leur intégration réussie, leur excellence académique, professionnelle ainsi que par leur attachement indéfectible au Sénégal. Les transferts de fonds, les investissements productifs, les initiatives sociales, le transfert de compétence et d'expertise, tout comme la diplomatie citoyenne, font de la Diaspora un véritable levier de développement durable ».



YACINE NDOUR,
REPRÉSENTANTE DU DÉPARTEMENT
AFRIQUE DE L'OUEST

**« Nous sommes 700 mille en
Gambie et nous voulons des
écoles sénégalaises vers l'est »**

« A travers ma voix, ce sont des hommes et des femmes engagés, travailleurs et responsables qui aspirent à être mieux accompagnés, mieux protégés afin de jouer pleinement leur rôle dans le développement de nos communautés. L'éducation, c'est l'avenir des enfants. Nous sommes

700 mille en Gambie. Et les écoles ne sont concentrées que dans la capitale. Nous voulons des écoles vers l'est, à Bassé, à Farafégné. Nous voulons aussi des écoles de formation. Nos enfants, après le Bac, s'ils ne reviennent pas au pays, c'est la fin de leur cursus. »



Ce qu'il faut savoir sur le Programme spécial d'accompagnement et de promotion des Sénégalais de l'Extérieur

Le 17 septembre 2025, en Conseil des ministres, le Président de la République a instruit le ministre de l'Intégration africaine et le Secrétaire d'Etat chargé des Sénégalais de l'Extérieur, de finaliser, sous l'égide du Premier ministre, un Programme spécial d'accompagnement et de promotion des Sénégalais de l'extérieur. Conformément aux directives du Chef de l'État, le Programme a été présenté ce mercredi 17 décembre. Il repose sur un diagnostic lucide qui prend en compte divers aspects. De la puissance économique encore peu exploitée de la Diaspora, au capital humain, en passant par le besoin social prioritaire que représente l'accès au logement, les services consulaires, la protection, chaque détail est pris en compte.

Le Programme s'articule autour de trois (3) principaux axes : **accompagnement, protection et assistance**. Le recensement des Sénégalais de l'Extérieur pour améliorer l'accès aux documents administratifs et à l'état civil, la réforme des cartes consulaires, la digitalisation des services (E-Consulat) et l'accès au logement figurent parmi les projets prioritaires qui seront exécutés. L'importance du projet « Jariñ Sa Rew », mis en œuvre avec l'Académie nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANST), a également été soulignée.

Le rapatriement des corps au cœur des priorités

Pour répondre à la vieille doléance que constitue le rapatriement des corps, il a été décidé de mettre en place un produit d'assurance. Celui-ci prend en compte tous les aspects du processus : organisation complète, prise en charge des frais liés au transport international, assistance administrative, coordination des services consulaires, accompagnement des familles dans une situation d'urgence et de vulnérabilité, assistance voyage en cas de séjour familial dans le pays d'origine, évacuation sanitaire d'urgence à destination du pays de résidence, etc. Les autres composantes du produit d'assurance sont :

- Décès dans le pays de résidence et inhumation dans le pays d'origine ;
- Décès dans le pays de résidence et inhumation dans le pays de résidence ;
- Décès dans le pays d'origine et inhumation dans le pays d'origine ;
- Décès hors du pays de résidence et hors du pays d'origine.



Abdoul Karim Cissé

Directeur général des Sénégalais de l'extérieur.



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
PRIMATURE

BIC-GOUV

BUREAU D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

CONTACT PRESSE :
contact@bic.gouv.sn